La synthèse à Centrale (extrait du rapport 2024)

**Traitement par les candidats**

Le document iconographique a été trop souvent survolé. Tous les éléments n’ont pas été pris en compte en relation avec les autres documents, ce qui est pourtant une étape préliminaire indispensable avant le travail de synthèse. L’interprétation, si elle est indispensable pour un document iconographique, ne peut pas faire abstraction des éléments constitutifs de l’image en lien avec le reste du dossier.

Notons enfin qu’un grand nombre de candidats n’ose pas dépasser un premier niveau de lecture et proposer autre chose qu’un plan clé en main, envisageant le problème soulevé par le dossier, ses causes et ses solutions. Le jury attendait, comme chaque année, qu’au-delà des évidences apparaissant en première lecture, les candidats tentent de prendre en compte certaines nuances du dossier.

Le jury ne peut qu’encourager les candidats à prendre le temps de la réflexion et à choisir un axe pour leur synthèse qui mette en avant quelques nuances qui feront de leur restitution un discours non seulement fiable mais aussi éclairant.

Les critères d’évaluation de la synthèse sont au nombre de cinq : problématisation, restitution des infor mations, synthèse, répertoire linguistique et correction linguistique. L’évaluation s’appuie sur différents descripteurs qui permettent, pour chaque critère, de passer d’un palier à un autre. Les paliers corres pondent au degré de maitrise des compétences évaluées.

**Le titre**

Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. Nous n’avons constaté cette année que très peu d’oublis pour le titre. C’est une bonne chose puisque l’oubli du titre est sanctionné. Nous insistons sur le fait qu’il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de motsplus ou moins judicieux

Les candidats ne rédigeant pas un article voué à être publié, les meilleurs titres prendront la forme d’un syntagme ou d’une phrase simple, contenant les mots clés du dossier et résumant l’idée générale.

Formuler une question pour le titre peut éventuellement convenir mais ne peut se substituer à la formulation d’une problématique au sein de l’introduction. Par ailleurs, il est irrecevable d’utiliser deux fois la même question pour le titre et la problématique.

Au-delà du titre, le jury rappelle aux futurs candidats que celui-là est à mettre en lien avec la problématique.

**Introduction et problématisation**

Une introduction efficace pose le double défi de la concision et de la précision. L’exercice de synthèse invite certes à la première, mais on ne saurait proposer pour autant une introduction qui présente méca niquement les sources, sans dire quoi que ce soit de leur substance. Il n’est pas davantage pertinent d’y faire un compte-rendu détaillé de la teneur de chaque document.

À ce stade crucial de la synthèse, il s’agit en effet pour les candidats de mettre en lumière les liens logiques entretenus par les sources autour d’une thématique commune et de montrer comment les documents s’articulent les uns par rapport aux autres. C’est la condition sine qua non pour déterminer ce qui leur apparait comme l’enjeu essentiel du corpus.

**L’accroche**

Nous soulignons qu’une contextualisation à l’aide d’éléments extérieurs au dossier n’est pas nécessaire. Elle peut même s’avérer laborieuse et très longue, il est de loin préférable d’aller chercher ce que l’on a coutume d’appeler une « accroche » dans l’un des documents.

.

**La présentation des sources**

Il est fondamental de comprendre que la synthèse doit aboutir à un texte adressé à un destinataire qui n’est pas censé avoir lu le dossier et l’en dispense. Il convient par conséquent de bannir les références contextuelles aux sources, dès l’introduction ainsi que dans l’ensemble du devoir. Des références telles que document 1, the first document, the last document, ou encore doc.1, qu’elles soient ou non entre parenthèses, sont facteurs de confusion. Pour les mêmes raisons, faire référence aux documents par leur date (the 2023 article) est à proscrire, d’autant plus quand plusieurs documents ont été publiés la même année. En effet, ces modes de désignation des documents ne permettent pas de faire ressortir leur spécificité : si l’en-tête du sujet fait, par exemple, référence à trois « articles », nous soulignons néanmoins que ces trois textes ne sont pas de même nature. Qui plus est, certains offrent des points de vue et des exemples variés. Il convient donc de distinguer clairement source et point de vue

Dans un même ordre d’idée, il est essentiel de distinguer source, auteur et, éventuellement, personnalité interviewée, d’autant plus si la présentation des documents dans l’introduction ne fait référence qu’à l’une de ces trois catégories.

Pour davantage d’efficacité, il peut être utile de se poser a priori les questions suivantes :

− quelle est la nature des documents retenus ?

− de quelles aires géographiques émanent-ils ?

− quels sont les points de vue qu’ils choisissent d’adopter et quelles sont les opinions qu’ils expriment ?

− dans quelle chronologie s’inscrivent-ils ?

La prise en compte de ces éléments constitue une aide précieuse à la compréhension fine des documents et à la conceptualisation, qui doit permettre aux candidats de rendre compte des enjeux du dossier avec concision.

Nous engageons également avec insistance les candidats à souligner leurs sources au fil de la copie, ce qui favorise la lisibilité et la traçabilité de leur propos.

**La problématique**

Il semble utile de rappeler qu’on attend des candidats qu’ils accordent une attention particulière à la formulation de la problématique. Comme chaque année, on trouve des copies dont l’introduction ne débouche sur aucune problématique, les candidats se contentant de présenter les sources dans l’ordre de leur apparition dans le dossier, avant de passer au développement, sans chercher à définir les enjeux du dossier. Alternativement, on trouve aussi beaucoup de copies qui confondent encore thématique et problématique.

C’est la présentation des sources qui doit permettre à la fois de faire ressortir les concepts sous-jacents aux documents et de montrer comment ils s’imbriquent.

Faute d’attention suffisante portée à ces nuances, beaucoup de candidats ont du mal à cibler leur problématique de manière pertinente.

Notons enfin qu’une problématique se définissant comme un ensemble de problèmes liés les uns aux autres, il est vivement conseillé d’éviter les questions fermées, nécessairement réductrices, et les questions enchainées qui ne seraient prétextes qu’à un catalogue.

**L’annonce de plan**

Nous rappelons que le jury n’attend pas qu’un plan soit annoncé en introduction. En effet, la synthèse est un document à mots comptés, dont les différentes parties doivent s’articuler naturellement à l’aide de transitions claires (les « phrases d’ouvertures » mentionnées dans la partie suivante). Ainsi, terminer l’introduction avec l’annonce d’un plan la rallonge inutilement — sans compter que cette annonce s’avère la plupart du temps source de redites.

**Restitution et explicitation des nuances**

Dans cette rubrique, le jury cherche à évaluer à la fois la compréhension globale et détaillée du sujet. Il s’agit de proposer une restitution fiable et claire de tous les éléments du dossier. Les grandes lignes de chaque document doivent être restituées sans ambiguïté et les enjeux clairement précisés. Rappelons que la synthèse doit pouvoir être comprise par un destinataire qui n’aurait pas lu le dossier au préalable.

Compte tenu du nombre de mots limités dont disposent les candidats, il est essentiel de bien hiérarchiser les informations et d’éviter les redites ou les développements inutiles comme les propos liminaires hyper trophiés. Une vue d’ensemble du dossier doit se faire jour très rapidement. Il convient donc de cadrer sans tarder les documents par exemple dans l’introduction ou dans les premières parties du devoir pour en dégager précisément les idées les plus saillantes.

Les rapports des années précédentes ont souligné la nécessité de ne laisser de côté aucun support et de veiller à bien décrire le document iconographique qui est un élément à part entière du dossier. Il ne faut pas

brûler les étapes et veiller à construire sa restitution. Une vue d’ensemble doit se dégager rapidement afin de pouvoir aborder par la suite des repérages plus fins. En d’autres termes, il ne faut pas se lancer dans des micro-analyses sans avoir au préalable posé les éléments essentiels de chaque support. Ainsi, on peut regretter que des interprétations par ailleurs pertinentes du document iconographique soient proposées avant même qu’une description synthétique ne soit effectuée voire, dans certains cas, en lieu et place de celle-ci.

On n’attend évidemment pas des candidats en quatre heures et 550 mots maximum qu’ils produisent une dissertation mais quelques remarques succinctes, fines, permettant de relever l’implicite de certains documents sont suffisantes pour témoigner d’une compréhension plus subtile des enjeux du sujet.

Le développement de la synthèse

Une synthèse efficace traduit l’habileté des candidats à proposer une lecture organisée et dynamique du

dossier et doit témoigner d’une capacité de recul. Le développement du devoir doit répondre clairement à

la problématique énoncée en introduction et permettre de faire dialoguer les documents sans en négliger

aucun.

La majorité des copies témoigne d’efforts réels de structuration et d’organisation des idées. L’entrée dans les parties est souvent annoncée par une phrase d’ouverture qui vient définir l’angle d’approche choisi à chaque étape. Rappelons que la lecture de ces « ït topic sentences » doit permettre d’apprécier ainsi la pertinence de la démarche proposée. Lues successivement, elles doivent permettre de répondre à la problématique. Il convient donc d’y prêter une attention particulière et d’éviter de commencer une partie par un exemple ou une idée périphérique qui ne viendrait pas donner sa cohérence au paragraphe.

Pour autant, beaucoup de copies peinent à convaincre faute de réelle logique argumentative. Une amorce trompeuse vient parfois tenter de masquer un empilement de remarques non hiérarchisées où le candidat se contente de passer d’un document à l’autre. Il faut tout aussi bien éviter de juxtaposer des idées que de s’appesantir sur un seul document. L’équilibre de la synthèse implique de veiller à la convocation de tous les documents. Le jury n’est pas dupe quand le renvoi par exemple au document iconographique n’est en fait que rhétorique , ou quand il ne s’agit que d’ajouter fugitivement une référence comptable aux documents.

Les meilleurs devoirs allient une appréhension fine du dossier, une argumentation claire, logique et fluide et des croisements nombreux et convaincants entre les documents. Les idées doivent être hiérarchisées et le devoir doit offrir une vue d’ensemble du dossier.

**Écueils à éviter**

Nous rappelons que les idées restituées doivent être impérativement liées aux documents et que cet ancrage est absolument nécessaire à une mise en relation efficace. Il est impossible d’apprécier la capacité des candidats à faire du lien si le lecteur se demande en permanence qui parle et s’interroge sur la source des propos rapportés. Il ne faut pas non plus confondre des points de vue évoqués dans un article et l’opinion de son auteur. Il est également rédhibitoire de convoquer des références extérieures au dossier, quand bien même elles ne manqueraient pas de pertinence.

Autre écueil, plus souvent rencontré au cours des corrections, la prise de position. Il est attendu des candidats qu’ils proposent une lecture neutre et objective du dossier et qu’ils fassent dialoguer des points de vue pluriels sur les questions examinées. Il ne faut surtout pas prendre parti pour tel ou tel auteur, ni s’engager personnellement, que ce soit dans le développement ou en conclusion. On emploiera donc avec beaucoup de prudence des adverbes comme unfortunately ou worryingly ou des modaux et on veillera à ce que les phrases d’accroche de chaque partie ne laissent pas penser que les candidats s’engagent personnellement dans le débat.

Le jury lit de moins en moins de devoirs sans structure et/ou à l’organisation chaotique mais observe que beaucoup de plans suivent une logique un peu mécanique du style problème / causes / solutions. Rappelons que si ces approches ont le mérite de permettre de structurer la synthèse, elles n’ont guère de chance de rendre compte avec finesse et nuance de la complexité des enjeux. Il faut donc s’adapter au sujet et proposer des pistes de lecture en plus grande congruence avec celui-là.

**La conclusion**

Elle n’est pas requise. En effet, le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels. Nous attirons particulièrement l’attention sur l’utilisation des modaux en conclusion qui est maladroite et peut laisser penser que le candidat prend position, énoncé modalisé à proscrire.

Le jury précise que si une phrase peut avoir une valeur conclusive, il est néanmoins indispensable de veiller à ne pas ouvrir un nouveau questionnement ou à prendre position. La prise de recul doit se faire sur le dossier et montrer toute la cohérence de la démonstration.

**Décompte des mots**

Le jury tient à rassurer les candidats sur le décompte indispensable à effectuer, qui doit donner lieu à une indication chiffrée du nombre total de mots à la fin de la copie. Les sources, ainsi que le nom des auteurs, peuvent être comptabilisés comme un seul mot (par exemple, The Sunday Times = 1, ou The Economist = 1). Toute omission ou tricherie manifeste sur ce décompte sera en revanche pénalisée.

**Qualité de la langue**

Cette année encore, de nombreuses synthèses ont été rédigées dans un anglais de bonne facture, néanmoins d’autres devoirs présentent des lacunes linguistiques récurrentes qui hypothèquent parfois jusqu’à l’intelligibilité même du propos. Le jury a pu lire des copies qui témoignent quant à elles, un niveau de langue élevé, voire remarquable dans certains cas. Cela se manifeste par l’utilisation d’un lexique riche et précis, de structures variées, voire complexes. Toutefois, les candidats doivent veiller à ne pas tomber dans l’excès en multipliant les formules recherchées, ce qui pourrait donner à leur propos un caractère artificiel et nuire à la clarté de l’expression. En général, le discours est assez fluide, les variations qualitatives les plus importantes sont observées dans la maitrise grammaticale.

**Correction de la langue**

Il s’agit d’évaluer la capacité des candidats à utiliser une langue syntaxiquement et grammaticalement

correcte, en privilégiant toujours l’intelligibilité et la fluidité du discours.

En introduction, de nombreuses copies font preuve d’un manque de maitrise de la syntaxe des questions :

certaines comportent soit un auxiliaire mais mal placé, soit aucun auxiliaire, soit deux auxiliaires

Ce manque de maitrise du questionnement, qu’il soit direct ou indirect, est d’autant plus gênant qu’il est porté à l’attention du correcteur dès l’introduction, au moment de la formulation de la problématique.

Nous avons rencontré encore beaucoup de fautes de grammaire de base, comme les règles d’usage des adjectifs, qui sont invariables en anglais et se placent devant le nom ; l’emploi des indénombrables, et de manière plus générale la détermination nominale ; la construction du génitif saxon ; la maitrise des verbes irréguliers ou des accords sujet-verbe, y compris dans les bonnes copies ; les opérateurs de convergence ou

divergence (\*the both documents ; les pronoms relatifs ou encore l’utilisation des modaux, qui doivent être suivis d’une base verbale. Le lexique et l’orthographe sont également à soigner. Il y a eu cette année de nombreuses confusions sur des termes propres au

dossier tels que progress que l’on a trouvé orthographié \*progresses ou information que nous avons trouvé au pluriel \*the access to informations, mais aussi des erreurs récurrentes comme \*to what extend pour to what extent, \*mentionned pour mentioned, \*developped pour developed, \*hapiness pour happiness. Il y a eu une tendance à inventer des mots en calquant sur le français : exemple to esquive a potential disaster.

Sachant que les candidats sont placés en position de médiateur entre le dossier et le lecteur de leur synthèse, il est attendu qu’ils reformulent les idées repérées et restituées. Le recours aux citations et aux emprunts lexicaux est donc à proscrire. Le jury sanctionne la paraphrase.

Nous aimerions à ce stade rappeler que les candidats doivent s’efforcer de rendre une copie lisible et propre. Certaines copies sont très difficiles à lire, d’une part à cause de la graphie et d’autre part à cause de nombreuses ratures et ajouts après coup, ce qui constitue un obstacle majeur à la correction pour l’ensemble des critères d’évaluation et se retrouve in fine pénalisé. Les candidats doivent absolument s’entrainer tout au long de l’année à rédiger en temps limité afin de pouvoir respecter le cadre imposé par l’exercice de la synthèse, notamment le respect et le comptage du nombre de mots qui doit être efficace pour ne pas avoir à rayer des paragraphes entiers à la relecture. Le jury leur conseille vivement de se munir d’un stylo à encre noire le jour de l’épreuve, dans la mesure où les copies sont numérisées avant d’être corrigées en ligne.

Nous avons également remarqué des tendances maladroites dans les références aux documents. En effet, les prépositions adéquates ne sont pas toujours maitrisées (\*on the Economist). De plus, les candidats ne doivent pas appeler les auteurs des documents par leur prénom. « Matthew » n’est ainsi pas une façon appropriée de faire référence à l’auteur du Sunday Times. De même, certains candidats ont systématiquement indiqué les références aux documents entre parenthèses, à la fin de leurs phrases. Quand bien même ceci est toléré dans d’autres concours, le jury n’accepte pas cette pratique, pour deux raisons, répétées chaque année : non seulement cette pratique nuit à la fluidité du propos, mais elle laisse entendre que c’est au lecteur de se reporter aux documents pour saisir ce dont il s’agit.

Enfin, nous recommandons aux candidats d’accorder une attention toute particulière à la ponctuation. L’absence de majuscules, de points, ainsi que l’utilisation abusive des virgules gênent grandement la lecture du devoir qui en devient parfois incompréhensible. Attention au point d’exclamation qui peut montrer une opinion personnelle ce qui est strictement interdit en synthèse. De même, il n’est pas envisageable d’utiliser des signes de ponctuation pour indiquer le décompte partiel des mots.

**Répertoire linguistique**

Comme chaque année, nous avons remarqué que dans certaines copies les candidats tentent d’élever le niveau lexical, ce qui est à encourager, mais cela ne doit en aucun cas conduire à obscurcir le propos. Ceci a parfois eu pour effet de rendre le propos inintelligible au point qu’il était difficile de reconnaitre les arguments reformulés.

Les citations avec ou sans guillemets sont pénalisées car elles constituent une forme d’évitement. On ne saurait trop encourager les candidats à prendre le temps de bien reformuler les idées clés relevées dans leur travail préliminaire, ce qui leur permettra, par la suite, d’affiner leur réflexion et d’appréhender les nuances et subtilités des documents. Il importe en effet que les candidats montrent ce qu’ils ont compris plutôt que de recopier ce qu’ils ont lu.

Il est également attendu des candidats qu’ils maitrisent certains termes spécifiques à la synthèse : un dessin (a drawing) n’est pas la même chose qu’un dessin de presse (a cartoon). Pour faire référence au dossier, le plus souvent dans l’introduction, plusieurs solutions sont possibles (a set, a cluster, a batch, a series, a collection of documents, ou encore a corpus...), mais d’autres sont à éviter, comme le mot dossier en anglais, qui s’applique plutôt au domaine légal ou médical.

Comme évoqué ci-dessus, l’utilisation des modaux, should ou must en particulier, est malvenue dans une synthèse où le candidat est en position de médiateur entre le dossier et le lecteur de sa synthèse.

Notons donc de ce point de vue que le recours aux verbes de parole et la nuance entre ceux-là est un outil précieux pour qui doit rendre compte des propos convergents et divergents émanant de plusieurs sources. On lit trop souvent des énoncés tels que « The Economist says that AI may destroy civilization » alors qu’en vérité ce propos n’est pas celui de l’éditorialiste mais celui d’experts dont l’éditorialiste entend invalider l’opinion. Il serait donc plus judicieux d’écrire « The Economist concedes that AI may destroy civilization ». En effet, dire quelque chose peut revenir à le concéder autant qu’à le mettre en doute ou à le professer : il est donc important

d’être plus précis dans le choix du verbe car il ne s’agit absolument pas de la même chose.

Enfin, il convient d’être particulièrement vigilant dans le choix des mots de liaison. Si ces derniers sont utilisés de façon inappropriée pour connecter deux idées qui n’ont rien à voir l’une avec l’autre, les candidats font dire aux documents ce qu’ils ne disent pas en réalité, et le sens du propos est altéré. À l’opposé, la clarté et l’authenticité de la langue ont été valorisées.

C**onclusion**

Le thème du dossier de cette année a posé peu de problèmes de compréhension. Toutefois, les candidats ont parfois été décontenancés par des documents qui présentaient des points de vue différents sur la question étudiée : c’est pourtant là le propre même d’une synthèse. La lecture des documents n’a souvent pas été assez fine. Nous recommandons donc aux candidats d’utiliser les quatre heures dont ils disposent pour analyser en détail le paratexte (titre, source, date, auteur, notes de bas de page le cas échéant), et pour bien mettre en tension les documents. Une seule lecture du dossier ne peut pas déboucher sur l’élaboration d’une problématique pertinente. Une analyse approfondie est nécessaire afin d’élaborer une synthèse et de rendre compte des rapprochements et oppositions perceptibles entre les différents points de vue exprimés.

Le jury tient à ce stade une nouvelle fois à remercier les enseignants pour l’excellente préparation prodiguée

aux candidats qui, dans leur immense majorité, maitrisent assez bien maintenant les attendus conceptuels

et formels de la synthèse.